

A HARNES, le 29 mars 2022

# MAIRIE DE HARNES

DÉPARTEMENT  
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT  
DE LENS



SECRETARIAT GENERAL

☎ : 03.21.79.42.74

**OBJET** : Convocation au Conseil Municipal

**Réf.** : JBT/SC

*Affaire suivie par M. TISSERAND*

*Directeur Général des Services*

Monsieur Philippe DUQUESNOY  
Maire de Harnes

Aux membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous informe que l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire à compter du 10 novembre 2021 jusqu'au 31 juillet 2022, prévoit :

- La possibilité de réunion de l'organe délibérant en tout lieu,
- La possibilité de réunion de l'organe délibérant sans public ou avec un nombre limité de personnes présentes sous réserve de l'accessibilité des débats au public par voie électronique,
- La possibilité de réunion par téléconférence,
- La fixation du quorum au tiers des membres présents,
- La possibilité pour un membre de disposer de deux pouvoirs.

En application de ce qui précède, je vous invite à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra exceptionnellement à la

**Salle des Fêtes – rue des Fusillés**

**le 5 avril 2022 à 19 heures 00.**

La réunion du Conseil Municipal se tiendra sans que le public soit autorisé à y assister. Toutefois et afin que le caractère public de la réunion soit réputé satisfait, je vous informe également que les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.

Je vous rappelle que le passe sanitaire n'est pas exigé pour participer ou assister à une séance d'un organe délibérant d'une collectivité, quel que soit le nombre de personnes y participant et que depuis le 14 mars 2022, le port du masque n'est plus obligatoire. Toutefois vous disposerez sur votre espace de travail de gel hydroalcoolique.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021
2. COMPTE ADMINISTRATIF 2021
  - 2.1. NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIFS 2021 - BUDGET VILLE
3. COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGETS ANNEXES
4. AFFECTATION DU RESULTAT 2021
  - 4.1. BUDGET VILLE
  - 4.2. BUDGET ANNEXE - COMMERCES
  - 4.3. BUDGET ANNEXE – DES RACINES ET DES HOMMES
5. BUDGET PRIMITIF – BUDGET VILLE 2022
  - 5.1. NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022
  - 5.2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF VILLE 2022
6. BUDGET PRIMITIF – BUDGETS ANNEXES 2022
  - 6.1. BUDGET ANNEXE - COMMERCES
    - 6.1.1. VOTE DU BUDGET ANNEXE COMMERCES
  - 6.2. BUDGET ANNEXE DES RACINES ET DES HOMMES
    - 6.2.1. VOTE DU BUDGET ANNEXE DES RACINES ET DES HOMMES
7. VOTE DES TAUX COMMUNAUX
8. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT
  - 8.1. ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS EN CHARGE DU SPORT (ANDES)
  - 8.2. ASSOCIATION CULTURE COMMUNE
  - 8.3. ASSOCIATION DROIT DE CITE
9. SUBVENTION CCAS/FPA
10. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS
11. CONVENTION AVEC LES ASSOCIATIONS PERCEVANT PLUS DE 23.000 € DE SUBVENTION ANNUELLE
12. SUBVENTION A PROJET – SPORT NAUTIQUE DE HARNES
13. SUBVENTION A PROJET – VOLLEY CLUB HARNESIEN
14. SUBVENTION A L'ASSOCIATION PAGE
15. ADHESION ADATEEP 62
16. CREATION DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
17. MISE EN ŒUVRE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – ABROGATION DE LA DELIBERATION N° 2016-253 DU 08.12.2016 ET NOUVELLE REDACTION
18. DELIBERATION PONCTUELLE PORTANT CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE
  - 18.1. ADJOINT D'ANIMATION 12-35ème

- 18.2. ADJOINT D'ANIMATION 30-35ème
- 18.3. ADJOINT TECHNIQUE – ATELIERS – TEMPS COMPLET
- 18.4. ADJOINT TECHNIQUE – ATELIERS – 20-35ème
- 18.5. ADJOINT TECHNIQUE – ATELIERS – 17h30
- 18.6. ADJOINT TECHNIQUE – ENTRETIEN – TEMPS COMPLET
- 18.7. ADJOINT TECHNIQUE – ENTRETIEN – 20-35ème
- 18.8. ADJOINT TECHNIQUE – ENTRETIEN – 17h30
- 19. TARIFICATION DU CENTRE DE VACANCES ETE 2022
- 20. REVALORISATION DES TARIFS CANTINE ET GARDERIE - 2022
- 21. CONVENTION DE PARTENARIAT EN FAVEUR DE LA PROMOTION ET LA VALORISATION DES MEDIATHEQUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN PAR LA REALISATION D'EMISSIONS RADIOPHONIQUES
- 22. DENOMINATION DE VOIRIE
- 23. MISE A DISPOSITION DES APPARTEMENTS DE LA MAISON DES CLAQUOTS DE VENDRES
- 24. CONVENTION AVEC LA CALL – PLAN AISANCE AQUATIQUE
- 25. REALISATION DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'EGLISE, PIETONISATION DE LA RUE St CLAUDE, ET LA SECURISATION DES ACCES ECOLES CURIE, PASTEUR, A. France – APROBATION DE L'OPERATION ET DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'ETAT, LA REGION ET LA CALL
- 26. PRESENTATION DU PPI 2022-2025
- 27. POUR INFORMATION – SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE FOUQUIERES-LES-LENS
- 28. L 2122-22
- 28.1. 13.12.2021 - ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRES – MANIFESTATION DES RACINES ET DES HOMMES

Le rapport préparatoire de la séance vous est joint en annexe.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire de HARNES,



P. DUQUESNOY